



**RAPPORT ANNUEL
2020-2021**

Table des matières

3	Message de la directrice générale et du président du Conseil d'administration	12	Développement pédagogique et initiatives visant la réussite	21	États financiers 2020-2021
4	Conseil d'administration	13	Services éducatifs et culture	23	Gestion et contrôle des effectifs
5	Bilan du CCSÉHDAA	14	Culture - Faits saillants	24	Intimidation et violence
6	Bilan du Comité de parents	15	Initiatives partenariales	25	Tableau compilation intimidation-violence
8	Rapport de la protectrice de l'élève	17	Centre de formation générale des adultes et de formation professionnelle	26	Investissements et travaux majeurs
9	Mission, vision, valeurs et enjeux	19	Objectifs du PEVR	27	Répartition des services éducatifs
10	Portrait de notre Centre de services scolaire				

Message de la directrice générale et du président du Conseil d'administration

C'est avec plaisir et fierté que nous vous présentons le rapport annuel 2020-2021 du Centre de services scolaire des Îles. Chaque année, tel que le prévoit la Loi sur l'instruction publique, le Centre de services doit rendre compte à la population de la réalisation du Plan d'engagement vers la réussite et des résultats obtenus en fonction des objectifs et des cibles qu'il comporte.

Rappelons que l'année 2020-2021 fut marquée par la mise en place d'un nouveau conseil d'administration, composé de parents, d'employés et de membres de la communauté. La liste des personnes qui occupent les postes d'administrateurs vous est présentée dans la première section du document.

Suivront, les bilans des deux instances que sont le Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (CCSÉHDAA) et le Comité de parents, ainsi que le rapport de la protectrice de l'élève.

Dans la deuxième partie du rapport, les faits saillants des établissements et des différents services vous seront présentés. Vous serez à même de constater le dynamisme et la diversité des projets réalisés tant par nos équipes du centre administratif que celles des écoles et du centre. Les nombreuses contraintes liées au contexte sanitaire ne nous ont pas empêchés de poursuivre dans la mise en œuvre de notre Plan d'engagement vers la réussite, vers l'atteinte des objectifs ambitieux contenus dans notre plan d'action. Cette année bien particulière nous a mis

au défi à différents niveaux, mais ce contexte ne nous a pas empêchés de continuer d'offrir aux élèves, jeunes et adultes, un environnement propice aux apprentissages. Nous tenons à saluer chacun des membres de notre personnel et à les remercier sincèrement pour le travail colossal et l'engagement indéfectible dont ils ont fait preuve. Nous remercions aussi tous les membres du Conseil d'administration pour leur généreuse implication afin d'assurer une gouvernance de qualité à notre organisation. Enfin, un sincère merci aux parents et aux partenaires. Pouvoir compter sur votre appui et votre collaboration nous permet de nourrir les plus grands espoirs de réussite pour chacun des élèves que nous accompagnons.

Bonne lecture !



Brigitte Aucoin
Brigitte Aucoin
Directrice générale



J. Cormier
Jean Cormier
Président du Conseil d'administration

Conseil d'administration

Le Conseil des commissaires a laissé sa place, en 2020, à un Conseil d'administration composé de 16 membres. C'est ainsi que la Commission scolaire des Îles est devenue officiellement le Centre de services scolaire des Îles.

À l'instar du Conseil des commissaires, le Conseil d'administration représente l'instance supérieure du Centre de services scolaire des Îles et il en assume la gouvernance.

LIP 176.1 - Les membres du conseil d'administration du centre de services scolaire exercent leurs fonctions et pouvoirs en respectant les rôles et responsabilités de chacun et dans une perspective d'amélioration des services éducatifs prévus par la loi et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement.

À CETTE FIN, ILS ONT NOTAMMENT POUR RÔLE :

- 1° de s'assurer qu'un soutien adéquat soit apporté aux écoles et aux centres;
- 2° de veiller à la pertinence et à la qualité des services éducatifs offerts par le centre de services scolaire;
- 3° de s'assurer de la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont dispose le centre de services scolaire;
- 4° d'exécuter tout mandat que leur confie le conseil d'administration du centre de services scolaire, sur la proposition du président, visant à informer les membres de ce conseil sur toute question particulière.

Les membres du Conseil d'administration se sont donné un code d'éthique afin d'encadrer leurs pratiques. Ce document, de même que l'ensemble des politiques et règlements du Centre de services scolaire des Îles, est accessible au csdesiles.qc.ca, dans la section Conseil d'administration – Politiques (regroupées par service). Au cours de la dernière année, aucune situation particulière ou manquement n'a eu à être traité par le Comité de gouvernance et d'éthique, chargé d'en assurer la bonne garde.

En 2020-2021, le Centre de services scolaire des Îles a reçu dix-huit demandes d'accès à l'information.

Enfin, les réunions du Conseil d'administration sont publiques et les procès-verbaux sont disponibles en ligne dès le lendemain de leur adoption.

Membres du Conseil d'administration en 2020-2021

P1– COUTURIER, Marilyn	E6– OUELLET-M., Nathaël	MC11– GAUTHIER, Evelyn
P2– FARRAH, Amélie	E7– POIRIER, Ginette	MC12– VIGNEAU, Karine
P3– CUMMINGS, Joël	E8– CORMIER, Valérie	MC13– CUMMINGS, Sébastien
P4– CORMIER, Jean	E9– TURBIDE-B., M.-Michelle	MC14– ARSENEAU, Daniel
P5– LANDRY, Valérie	E10– GILBERT, Isabelle	MC15– BOURQUE, Marc-Olivier
ECSV– CYR, Jean-Michel		

P = Parent
E = Employé (e)
ECSV = Employé cadre sans droit de vote
MC = Membre de la communauté

Présidences des conseils d'établissement

Centrale	Sophie Arseneau
Stella-Maris	Joël Cummings
Aux Iris	Andrée-Anne Chevrier
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	Nadia Bénard
Saint-Pierre	Céline Duclos
Polyvalente des Îles	Jean-Hugues Robert
CFA-FP	Cindy Gagné

Bilan du CCSÉHDAA

Pour ceux qui ne connaissent pas le CCSEHDAA, il s'agit d'un comité consultatif du Centre de services scolaire des Îles. Consultatif signifie que nous sommes aussi les yeux et la parole de nos jeunes et qu'ensemble notre voix et notre regard sur l'éducation appuient le meilleur fonctionnement pour nos jeunes des Îles.

L'acronyme EHDAA désigne « élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ».

ON REGROUPE GÉNÉRALEMENT CES ÉLÈVES DE LA FAÇON SUIVANTE :

- Les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage : ceux-ci comprennent entre autres les élèves désignés à risque du fait qu'ils manifestent des caractéristiques qui laissent entrevoir des risques d'échec scolaire.
- Les élèves manifestant des troubles graves de comportement.
- Les élèves handicapés.

Cette année fut une belle année pour le comité, mais je dirais davantage pour les parents. Nous sommes devenus des parents informés et sensibilisés aux intervenants de notre milieu et de tous les services offerts à nos jeunes.

Tout au long des rencontres de novembre, janvier et avril, des invités nous ont présenté leur mandat professionnel. Nathaël Landry, agent de service social, et Lysandre Bourgeois, technicienne en service social, furent les premiers à venir nous rencontrer. Un peu plus tard, Sonia Bourgeois, conseillère en orientation, est venue présenter les différents parcours et regroupements offerts au Centre de services scolaire des Îles en plus d'expliquer le rôle du conseiller en orientation.

Et pour clore nos présentations d'intervenants du milieu, Isabelle Arseneau présenta les modalités du service en psychologie et l'importance du travail de concertation dans les écoles. Annick Nadeau, co-directrice de l'école Polyvalente des Îles, en profite pour présenter les services offerts au secondaire qui se déploient dans le même sens et répondent aux parents.

De plus, nous avons travaillé en sous-comité sur un projet pour sensibiliser à la différence. Des parents, en présence de leur enfant, ont tenté de faire naître des idées de capsules accrocheuses pouvant, entre autres, permettre aux autres jeunes de mieux les comprendre. Le professionnel dans le domaine de l'écriture, Hugo Bourque, a été approché sans toutefois aller de l'avant avec le projet pour l'année en cours, mais se dit honoré et intéressé, dans un avenir rapproché, à collaborer sur un projet d'éducation dans son archipel natal.

J'ai eu la chance d'assister à l'essentiel du forum PEHDAA présenté via zoom en février. La conférence de monsieur Égide Royer et l'accent mis sur la gestion de l'anxiété en contexte de pandémie furent offerts lors de ce forum. Les parents présents ont pu entendre et partager des moyens et des stratégies afin de les soutenir dans leurs interventions avec leur jeune.

LE COMITÉ

Comme prévu par la Loi sur l'instruction publique, le CCSEHDAA des Îles a été informé et consulté sur l'organisation des services éducatifs aux EHDAA et a réalisé, malgré le contexte pandémique, des rencontres enrichissantes et sécurisantes pour les parents.

VOICI LA COMPOSITION DU COMITÉ POUR L'ANNÉE 2020-2021 :

Marie-Ève Bourque, parent (présidente)
Annie Arseneau, parent
Sonia Aucoin, parent
Caroline Clark, parent
Lucien Cyr, parent
Nadia Longuépée, parent
Céline Miousse, parent
Anie Vigneau, parent
Annabelle Arseneau, représentante des enseignants
Ian Deslongchamps, conseiller pédagogique
Joël Lapierre, coordonnateur, représentant de la direction générale
Sara Martinet, représentante d'un organisme du milieu, CISSS des Îles
Annick Nadeau, direction au secondaire
Martine Vigneau, représentante des employés de soutien en services directs aux élèves



Marie-Ève Bourque
Présidente du CCSÉHDAA

Le comité était composé de quatorze personnes, huit parents, cinq membres du personnel du Centre de services scolaire et un autre du CISSS des Îles. Le comité s'est doté de lignes directrices sur lesquelles il a davantage travaillé durant toute l'année.

Nous avons tenu quatre rencontres virtuelles en raison des restrictions en cours (Covid-19) et nous n'avons pas eu la chance de pouvoir participer à certains événements organisés par la FCPQ en présence.

Cependant, trois parents du comité ont assisté à distance au congrès de la FCPQ et ont eu la chance de participer à leur choix à des ateliers fort intéressants.

Encore une fois, la participation fut très appréciable lors des rencontres, malgré les enjeux que le virtuel apporte et cette difficulté à bien comprendre le point de vue de chacun.

EN CONCLUSION

Merci à vous tous de m'avoir à nouveau laissé porter ce rôle de chef d'orchestre et de m'avoir fait confiance pour mener notre mission à bon port. Je suis fière, au nom de nos enfants, de notre communauté, d'avoir vécu cette année différente auprès de vous tous et d'avoir contribué avec vous à améliorer, à notre manière, les services offerts à nos jeunes.

Bilan du Comité de parents

Le Comité de parents constitue la seule structure scolaire permanente vouée à la défense des intérêts des parents, à l'expression de leurs besoins et à la promotion de leur participation.

LES DÉFIS DU COMITÉ DE PARENTS SONT :

1) Promouvoir la participation des parents

Les responsabilités attribuées au Comité de parents par le législateur sont importantes. En plus d'être une instance de consultation incontournable pour le Centre de services scolaire, le Comité de parents a la responsabilité de développer et de favoriser la participation des parents. À cette fin, ses actions se situent sur trois plans différents :

- Promouvoir la participation de tous à l'éducation
- Sensibiliser les parents aux activités du Centre de services scolaire
- Désigner les parents qui participent aux divers comités formés par le Centre de services scolaire

2) Exercer pleinement son pouvoir d'influence

- Émettre l'avis des parents sur le fonctionnement du Centre de services scolaire
- Exprimer les besoins des parents

3) Et agir comme consultant auprès du Centre de services scolaire

Au nom des membres du Comité de parents, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2020-2021 du Comité de parents du Centre de services scolaire des Îles.

Le Comité de parents est composé exclusivement de parents : un représentant de chaque école primaire, un représentant du secondaire et un représentant du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (CCSÉHDAA).

Nous avons tenu six rencontres régulières au cours de la dernière année scolaire. Madame Brigitte Aucoin, directrice générale du Centre de services scolaire des Îles, fut invitée à assister à toutes nos réunions afin de nous informer et de nous consulter sur divers sujets. Cependant, nous avons dû respecter les recommandations de la Direction de la santé publique et appliquer les mesures de distanciation physique. Pour ce faire, quatre des six rencontres ont été réalisées à l'aide de la plateforme Zoom.

Membres du Comité de parents

Jean Cormier, président	Polyvalente des Îles
Joël Cummings, vice-président et trésorier	Stella-Maris
Marilyn Couturier	Aux Iris
Amélie Farrah	Centrale
Valérie Landry	Saint-Pierre
Vacant	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur
Caroline Langford	CCSÉHDAA

Bilan du Comité de parents (suite)

Lors de ces rencontres, nous avons discuté des sujets qui font l'objet des consultations auprès du Comité de parents. Nous avons aussi abordé le sujet de l'heure : la pandémie. À chaque rencontre, nous avons parlé des règles sanitaires, des bulles-classes et de l'importance de maintenir la présence des élèves en classe. On doit lever notre chapeau au personnel du Centre de services scolaire des Îles pour sa capacité d'adaptation aux changements annoncés par le ministère et à les mettre en place souvent dans des délais très courts.

La dernière année scolaire n'a pas été évidente pour tous les acteurs du monde scolaire, et le Comité de parents n'y a pas échappé. On s'est éloigné du plan d'action 2020-2022 et des défis du Comité. Malgré notre bonne volonté, on n'y est pas arrivé. On a priorisé la mise en place du Conseil d'administration du Centre de services scolaire et la formation obligatoire s'y rattachant. Puisque la totalité des membres du Comité de parents siège au Conseil d'administration, vous comprendrez qu'il faut aussi trouver un équilibre entre le rôle de parent et l'implication parentale.

Encore cette année, deux parents ont pu assister aux Conseils généraux de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ). Ces rencontres avaient pour but de discuter des sujets d'actualité, d'obtenir un consensus et de porter la voix des parents jusqu'aux instances décisionnelles. Comme de raison, toutes les rencontres ont été réalisées à l'aide de la plateforme Zoom.

En terminant, je profite de l'occasion pour remercier tous les parents qui s'impliquent dans les divers comités du Centre de services scolaire des Îles (conseils d'établissement, organismes de participation des parents, etc.) ainsi que les membres du Comité de parents pour leur appui et leur support au cours de la dernière année.

Comme toute bonne chose a une fin, ceci termine mon engagement au niveau des écoles à titre de parent. À vous, chers parents, continuez votre implication tout en favorisant la réussite éducative de tous les élèves.



J. Cormier

Jean Cormier
Président du Comité de parents

Rapport de la protectrice de l'élève

MANDAT DE LA PROTECTRICE DE L'ÉLÈVE

Le rôle qui m'est dévolu, à titre de protectrice de l'élève, consiste à m'assurer du respect des droits des élèves. Le Centre de services scolaire des Îles a adopté une procédure d'examen des plaintes, en conformité avec la Loi sur l'instruction publique, qui énonce le cheminement à suivre par l'élève ou le parent insatisfait :

- dans un premier temps, il est recommandé à la personne plaignante de s'adresser à celui ou celle qui a pris la décision contestée ou qui a rendu le service faisant l'objet d'un désaccord ou encore à la direction de l'établissement, pour tenter de résoudre le différend;
- si le problème n'est pas réglé, une plainte peut être soumise à la personne responsable de l'examen des plaintes au Centre de services scolaire;
- si le problème persiste, la personne plaignante est alors dirigée vers la protectrice de l'élève.

INTERVENTIONS 2020-2021

En septembre 2020, j'ai fait le tour des écoles, lors des assemblées générales de parents, pour informer ces derniers de leur droit de porter plainte lorsqu'ils sont insatisfaits d'une décision ou d'un service rendu par le milieu scolaire. Il m'importe que la procédure soit connue. Ajoutons qu'il est aussi rassurant et agréable de constater la forte participation des parents madelinots à la vie des écoles.

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, j'ai reçu cinq demandes d'intervention de la part de parents. Ces demandes m'ont été adressées directement, sans que la deuxième étape de la procédure ait été franchie. Dans chacun des cas, j'ai pris soin d'écouter la problématique vécue par leur enfant à l'école et, avec leur accord, j'ai communiqué avec madame Martine Bourgeois, responsable de l'examen des plaintes, pour tenter de trouver une solution appropriée en collaboration avec les acteurs de l'école, et ce, dans une approche de médiation et de résolution des conflits. Des solutions ont été trouvées dans chaque cas, à satisfaction. Une seule situation a fait l'objet d'une plainte formelle, laquelle a été présentée et traitée à l'étape de la responsable de l'examen des plaintes. La problématique a aussi été réglée à satisfaction.

Les difficultés soulevées concernaient :

- deux cas de mesures disciplinaires contestées, incluant des demandes de services à l'élève;
- deux cas de problématiques de communication entre un élève et un membre du personnel;
- un cas de violence et d'intimidation.

VIOLENCE ET INTIMIDATION

L'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique impose que le présent rapport présente de manière distincte les plaintes concernant des actes d'intimidation ou de violence. Même s'il n'y a pas eu de plainte formelle sur le sujet, il importe de souligner que, dès la dénonciation, des mesures ont été prises par l'école pour mettre fin aux gestes réprouvés.

FERMETURE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE EN JANVIER 2021

Par ailleurs, un parent s'est montré en désaccord avec la fermeture de l'école secondaire, au début janvier 2021, en raison de la pandémie. Comme il ne s'agissait pas d'une décision prise par le Centre de services scolaire des Îles, mais plutôt par le gouvernement du Québec, la plainte a été jugée non recevable.

CONCLUSION

En terminant, je tiens à remercier les parents qui m'ont sollicitée de leur ouverture d'esprit et de leur grande collaboration. Leur confiance m'honore. Merci également à madame Martine Bourgeois pour son travail objectif, rigoureux et sensible dans le traitement des demandes qui lui sont soumises. Je suis à même de constater que le meilleur intérêt des élèves constitue une préoccupation de premier rang au sein des écoles et du Centre de services scolaire des Îles, tant chez les membres du personnel que de la direction.



Me Laure Lapierre
Protectrice de l'élève

La mission

Organiser les services éducatifs au bénéfice des personnes relevant de sa compétence et s'assurer de leur qualité;

Veiller à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population;

Promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire;

Contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région.

La vision

Le Centre de services scolaire des Îles se veut une communauté éducative en action et bienveillante, qui croit en la réussite éducative de chaque élève, jeune ou adulte.

Ainsi, il privilégie la mise en oeuvre des meilleures pratiques pédagogiques et de gestion, dans une dynamique de collaboration et de responsabilité partagée. Ouverte à l'innovation et à la créativité, il prépare les élèves à relever les défis du 21^e siècle.

Les enjeux

- Réussite des garçons et des élèves HDAA;
- Dépistage précoce et interventions rapides, adaptées aux besoins;
- Plus grande maîtrise des compétences en lecture, écriture et mathématique;
- Vie scolaire stimulante et active;
- Saines habitudes de vie pour une meilleure réussite scolaire;
- Collaboration des parents et de la communauté;
- Interventions professionnelles de qualité dans un contexte d'approches collaboratives;
- Vision partagée et mobilisatrice.

Les valeurs

Parce que chaque élève est important, peut réussir et a droit à tous nos égards, nous valorisons le respect et la rigueur;

Parce que chaque élève et chaque milieu peuvent avoir accès aux services offerts, nous valorisons l'équité;

Parce que la réussite est une responsabilité collective, nous valorisons l'ouverture et la collaboration.

81%*

Taux de diplomation | Seizième rang au Québec |

* Diplomation 7 ans, juin 2020

Portrait de notre CSS

Clientèle scolaire : 1 304

Le Centre de services scolaire des Îles compte cinq écoles primaires, une école secondaire et un centre de formation des adultes (formation générale des adultes et formation professionnelle).

Ses écoles offrent des services à l'ensemble des élèves francophones du territoire. Son centre administratif est adjacent à l'école secondaire.

NOMBRE D'ÉLÈVES

Passé-partout	73
Maternelle 4 ans	21
Maternelle 5 ans	84
Primaire	547
Secondaire	428
FGA	63
FP	88

Clientèle des services de garde : 469

Centrale	104
NDSC	13
Saint-Pierre	172
Stella-Marie	108
Aux Iris	72

FGA et FP

NOMBRE D'ÉLÈVES ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN (ETP)

	FGA (SCT)	FP
2018-2019	18,37	53,35
2019-2020	16,83	49,87
2020-2021	11,72	62,97

1 ETP = 1 équivalent temps plein à 900 h
SCT = Sanction

Répartition du personnel en %

Cadres	4 %
Enseignants	48 %
Professionnels	8 %
Personnel de soutien administratif et services directs aux élèves	32 %
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	8 %

81%*

Taux de diplomation | Seizième rang au Québec |
* Diplomation 7 ans, juin 2020

Portrait de notre CSS (suite)

Soutien des technologies à l'apprentissage et à la réussite de nos élèves

MOYENS TECHNOLOGIQUES POUR SOUTENIR LA RÉUSSITE

Le volet service des technologies de l'information (TI) s'assure de la gestion équitable et responsable du parc informatique et technologique, tout en s'assurant de soutenir les besoins pédagogiques des élèves et du personnel, notamment dans la réalisation du Plan d'action numérique du MEQ et du développement de la compétence numérique du personnel et des élèves. Le service des TI est responsable de l'application des règles relatives à la sécurité de l'information de même que de la gestion administrative liée à l'application de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles et des différents règlements et directives entourant l'utilisation de la technologie par un organisme public.

Tous les élèves du CSSÎ bénéficient d'un outil technologique qui leur est personnellement attribué, que ce soit un portable (pour la majorité) ou encore une tablette numérique. Les choix d'outils sont faits par les enseignants, en fonction des projets d'écoles ou des besoins des élèves en lien avec

les apprentissages. Le contexte de pandémie a accéléré l'acquisition et la distribution des outils personnalisés aux élèves.

Afin de répondre aux orientations de notre PEVR, l'enseignement de l'utilisation responsable de la technologie se poursuit par les enseignants, accompagnés par l'équipe de conseillers pédagogiques. Certaines initiatives d'envergure ont vu le jour en 2020-2021 en enseignement-apprentissage, comme par exemple le projet « Nos publications sur le WEB », réalisé par une classe de 3^e cycle de l'école Centrale.

Intentions

Élèves:

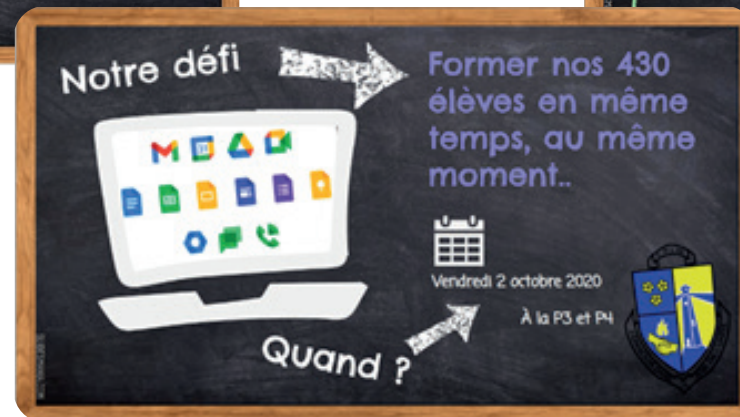
1. Développer les compétences "réflexion éthique" portant sur les enjeux des publications sur le web.
2. Développer les compétences d'écoute et de dialogue.
3. Développer les compétences de la présentation orale.

Enseignants:

1. Faire vivre une réflexion éthique (autonomisation) par le biais de questionnements interactifs et de dialogues.
2. Auto-évaluation et évaluation par les pairs.
3. Présentation orale différenciée.



Développement pédagogique et initiatives visant la réussite



Ici, la formation de l'ensemble des élèves en une demi-journée par les enseignants, un défi réalisé avec brio à l'école Polyvalente des Îles.

L'année scolaire 2020-2021 a été particulière en raison de la pandémie et des limites et défis qu'elle a engendrés dans les différentes sphères d'activités. Néanmoins, le développement pédagogique s'est poursuivi auprès des équipes-écoles, mais différemment. Soulignons notamment :

- Le développement rapide des compétences technologiques chez l'ensemble des enseignants...et des élèves ! Le contexte obligeant, l'équipe pédagogique a soutenu les enseignants dans l'accélération de ce développement de compétences. Notons que la plupart de nos enseignants avaient déjà un assez bon niveau de compétence dans l'intégration des technologies en enseignement-apprentissage (PEVR, orientation 2.2.1);
- La poursuite du travail sur le développement, la mise en œuvre et l'accompagnement du « curriculum viable et garanti » en français, lecture, à tous les cycles du primaire (PEVR, orientations 1.1.1, 1.1.2 et 3.2.2);
- La poursuite des travaux d'identification des essentiels dans plusieurs matières au secondaire, de même que la poursuite de la planification à rebours, permettant aux élèves de faire leurs apprentissages dans un continuum concerté et planifié (PEVR, orientations 1.1.1, 1.1.2 et 3.2.2);
- La poursuite de l'accompagnement des enseignants du préscolaire et du primaire sur l'intégration des pratiques universelles reconnues efficaces par la recherche, notamment en littératie (français, langue d'enseignement et anglais, langue seconde) et numératie (PEVR, orientations 1.1.1, 1.1.2 et 3.2.2);
- La poursuite de la mise en œuvre des CAP (communautés d'apprentissage professionnelles) au primaire et au secondaire, malgré les grands défis liés à la suppléance et aux règles sanitaires limitant les rencontres en présence (PEVR, orientations 3.2.1 et 3.2.2).

Pour connaître nos résultats sur les objectifs du PEVR, vous pouvez consulter l'annexe 1.

Services éducatifs et culture

Les services éducatifs assurent un rôle d'organisation des services, de soutien, de coordination, de conseil et de développement pédagogique auprès des établissements d'enseignement du secteur des jeunes (préscolaire, primaire et secondaire), d'une part, et du secteur des adultes et de la formation professionnelle d'autre part.

Les services éducatifs ont pour mandat général de veiller à l'application des programmes d'études, du Plan d'action numérique, du Régime pédagogique et des différents encadrements légaux qui balisent l'ensemble des activités éducatives.

Afin d'assurer son rôle de passeur culturel, le Centre de services scolaire des Îles, via ses services éducatifs et services éducatifs complémentaires, rend disponible une panoplie d'activités culturelles pour les élèves de tous les niveaux d'enseignement.

Le comité Culture à l'école veille au choix des activités, toujours en lien avec le programme de formation des élèves, notamment certaines compétences d'ordre plus générales ou relatives aux domaines généraux de formation.



Culture - Faits saillants

- 53 ateliers culturels offerts au secteur des jeunes en présence d'un artiste;
- 97 ateliers culturels en collaboration avec un organisme, secteurs des jeunes et des adultes;
- 81 sorties en milieu culturel, secteurs des jeunes et des adultes;
- 1 résidence d'artiste (Karine Gaulin) à l'école Centrale, pour le projet Par-delà l'Horizon, décembre 2020.

Nombre d'activités culturelles réalisées

» 235



Mosaïque réalisée par les élèves



Murale réalisée par les élèves



Poissons réalisés par les élèves



Affiche de théâtre

CENTRE DE FORMATION DES ADULTES

- Conférence du plongeur cinéaste Mario Cyr (FGA et élèves du DEP en pêche);
- Visite de jeunes de la FGA de Saint-Anne-des-Monts et déjeuner communautaire avec expo photos (Projet Clichés);
- Film Kuessipan (présenté en SASI) de la réalisatrice Myriam Verreault, dans une adaptation du roman de Naomie Fontaine.

Sculptures en bois et pierre réalisées par les élèves



Voiliers réalisés par les élèves



Initiatives partenariales

PETITS CUISTOTS

En 2020-2021, nous avons débuté l'année en sachant qu'elle ne serait pas semblable aux autres. Une série de mesures ont évidemment été mises en place pour nous adapter à la situation de pandémie. L'objectif principal était de maintenir les activités **PETITS CUISTOTS** le plus normalement possible, tout en assurant la sécurité des employés, des élèves et de leur famille. Nous avons donc pris le temps de réfléchir et de travailler sur un plan d'adaptation efficace et sécuritaire, approuvé par la Santé publique.

BILAN DANS NOS ÉCOLES

Les mesures à appliquer ont fait en sorte que les ateliers ne pouvaient être offerts qu'aux élèves plus âgés des écoles primaires de l'archipel, soit les élèves de 4^e, 5^e et 6^e années (en incluant les élèves de 3^e année des classes inter-cycles).

Ce sont donc 16 des 38 groupes qui ont été invités à s'inscrire aux ateliers des **PETITS CUISTOTS**. Les 16 enseignantes ciblées ont toutes répondu par l'affirmative.



5 ÉCOLES PRIMAIRES



16 CLASSES



314 ÉLÈVES

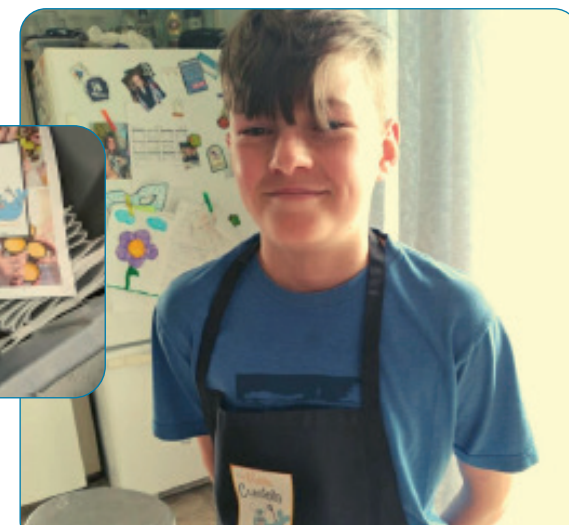


47 ATELIERS SUR 48



UNE PREMIÈRE COHORTE DE FINISSANTS PETITS CUISTOTS

Puisque le projet a été implanté en 2014, nous avons célébré la fin du parcours de la première cohorte de finissants **PETITS CUISTOTS**. Afin de souligner leur persévérance scolaire et de motiver la pratique de la cuisine dans le futur, les finissants des cinq écoles primaires ont reçu un tablier à l'effigie des **PETITS CUISTOTS** ainsi qu'un livret contenant l'ensemble des recettes qu'ils ont réalisé de leur maternelle à leur 6^e année.



DEPUIS 2014...

- Plus de 750 élèves ont participé aux ateliers Petits cuisiniers;
- 598 ateliers ont été animés;
- En moyenne (et en contexte normal), 5 parents-bénévoles étaient présents par atelier.

Initiatives partenariales

FONDATION MADELI-AIDE

La contribution monétaire de la Fondation Madeli-Aide au programme de soutien à la réussite et à la persévérance scolaires est administrée par le Groupe persévérance scolaire (GPS). Bien ancré dans le milieu insulaire, le GPS propose des projets qui répondent aux besoins des jeunes des Îles et dans lesquels des enseignants, des intervenants du milieu scolaire et des représentants de plusieurs secteurs ou organismes de la communauté sont impliqués.

Pour l'année scolaire 2020-2021, la Fondation a octroyé au GPS une somme de 125 000 \$ pour favoriser la réussite et la persévérance scolaire des jeunes des Îles. Grâce au déploiement de 17 projets menés dans l'ensemble des établissements scolaires madelinots au courant de l'année 2020-2021, tous les élèves des Îles ont pu participer à au moins une activité visant à favoriser leur réussite et leur persévérance scolaire.

Le Centre de services scolaire des Îles est reconnaissant d'avoir la chance de pouvoir compter sur la Fondation Madeli-Aide pour l'éducation comme levier financier et partenaire d'envergure dans la réalisation de sa mission.

Au cours de l'année 2020-2021, L'ENGAGEMENT DE PLUSIEURS PARTENAIRES DU MILIEU a soutenu la réalisation de projets. Il s'agit d'une mobilisation de la communauté autour de la valorisation de l'éducation, de la persévérance scolaire ainsi que de la réussite éducative des Madelinots.

DEPUIS 2006
PLUS DE 1,2 M \$
ONT ÉTÉ VERSÉS
PAR LA
FONDATION
MADELI-AIDE
AU GROUPE
PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE



Arbre de la persévérance, réalisé par les élèves de l'école Stella-Maris



Journée en vert à l'école Centrale, élèves de maternelle



Arbre de la persévérance, réalisé par les élèves de l'école Centrale

Centre de formation générale des adultes et de formation professionnelle (CFGGA-FP)

Sur les 46 diplômés (juin 2021), il s'agit de 25 personnes pour qui le diplôme d'études secondaires (DES) ou le diplôme d'études professionnelles (DEP) est un premier diplôme et 10 sont âgées de moins de 20 ans.

C'est là, toute proportion gardée, une contribution très importante à la diplomation des jeunes du Centre de services scolaire des Îles et à celle d'adultes sur le territoire.

DISTRIBUTION DE NOS 46 DIPLÔMÉS :

- 16 DES en formation générale des adultes (FGA);
- 12 DEP en Santé, assistance et soins infirmiers (FP);
- 8 DEP en Entretien général d'immeubles (FP);
- 10 DEP en Pêche professionnelle (FP).

À CES 46 DES-DEP, IL FAUT AJOUTER :

- AEP Soutien aux soins d'assistance en établissement de soins de longue durée (AEP 4248 de 375 h)
 - 29 participants répartis dans 3 cohortes.
- ASP Lancement d'une entreprise (ASP 5361 de 330 h)
 - 13 participants (offerte en collaboration avec Groupe Collegia)
- AEP Assistance à la personne en résidence privée pour aînés (AEP 4244 de 180 h)
 - 13 participants (offerte en collaboration avec Groupe Collegia)

46

adultes obtiennent
un diplôme de niveau
secondaire à l'éducation
des adultes

Centre de formation générale des adultes et de formation professionnelle (suite)

En dépit de la COVID, l'année 2020-2021 aura été marquée par la poursuite de l'offre variée de programmes en formation professionnelle, le tout faisant suite aux octrois d'autorisations ministérielles et aux travaux majeurs (4 M \$) entrepris à l'hiver 2016.

Une 5^e cohorte du DEP en Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) a terminé en juin la formation débutée en septembre 2019 (pour une durée de 2 ans), tandis que 3 cohortes de préposés ont pu compléter la toute nouvelle formation express de 375 h (AEP), en alternance travail-études. Depuis 2001, les programmes en santé de niveau secondaire (DEP et AEP) auront permis de qualifier 230 personnes dans l'archipel.

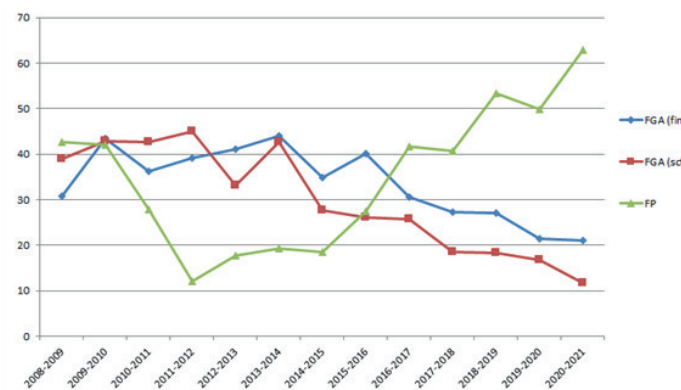
Dans le secteur bâtiment, la 2^e cohorte du DEP en Entretien général d'immeubles ayant débuté en septembre 2020 a terminé en juin 2021.

Les élèves du DEP en Pêche professionnelle ne sont pas en reste et leur nombre se maintient à une trentaine d'inscriptions, réparties sur les 3 années du programme. Les élèves comme les formateurs apprécient grandement la qualité de leurs installations et de leurs espaces de travail. Depuis 2005, on compte 146 diplômés dans le programme du DEP en pêche professionnelle.

Si la formation professionnelle atteint des sommets, la formation générale des adultes (FGA) a continué à décroître, le tout à mettre en lien avec la décroissance continue de clientèle observée au secteur des jeunes et avec le fait qu'un nombre de plus en plus important d'adultes du territoire ont acquis leur DES.



Bilan des ETP (équivalent temps plein) déclarés au Centre FGA-FP



Tableaux des résultats aux objectifs du PEVR établis par le ministère de l'Éducation

Objectif 1

Indicateur	Cibles CSĪ 2022	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020	Résultats 2020-2021
Taux de diplomation et de qualification après 7 ans	84 %	81,4 %	81 %	77,9 ⁽¹⁾
Taux de diplomation après 7 ans (DES - DEP)	79 %	78,3%	72,2 %	77,8 ⁽¹⁾

D'ici 2022, porter à 84 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification, et à 79 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP)

Objectif 2

Indicateur	Cibles CSĪ 2022	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020	Résultats 2020-2021
Écart de diplomation et de qualification après 7 ans	14	6,8	1,4	N/D
	32	34,3	13,1 ⁽²⁾	N/D

D'ici 2022, réduire à 14 points l'écart de diplomation entre les filles et les garçons et à 32 points l'écart entre les élèves ordinaires et les élèves HDAA avec plan d'intervention (PI) actif

Objectif 3

Indicateur	Cibles CSĪ 2022	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020	Résultats 2020-2021
Part des élèves de 13 ans ou plus, au moment de leur entrée au secondaire	10 %	5,1 %	12,9 % ⁽²⁾	5,3 %

D'ici 2022, ramener à 10 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire (réseau public)

(1) Données provisoires après 6 ans, source : Lumix

(2) Données influencées par le contexte de pandémie et les modifications au régime pédagogique

Tableaux des résultats aux objectifs du PEVR établis par le ministère de l'Éducation (suite)

Objectif 4

Indicateur	Cibles CSÍ 2022	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020	Résultats 2020-2021
Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4 ^e année du primaire	98 %	95,5 %	S/O ⁽¹⁾	S/O ⁽¹⁾

D'ici 2022, maintenir à 98 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire (réseau public)

(1) Donnée non disponible considérant l'annulation des épreuves ministérielles

Objectif 5

Indicateur	Cibles CSÍ 2022	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020	Résultats 2020-2021
Indice d'état des bâtiments du parc immobilier (A ou B)	100 %	100 % ⁽¹⁾	100 %	100 %

D'ici 2022, faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant

(1) Voir les indices par école page 23

Pour connaître nos résultats sur les autres objectifs du PEVR, vous pouvez consulter l'annexe 1.

États financiers 2020-2021

Revenus

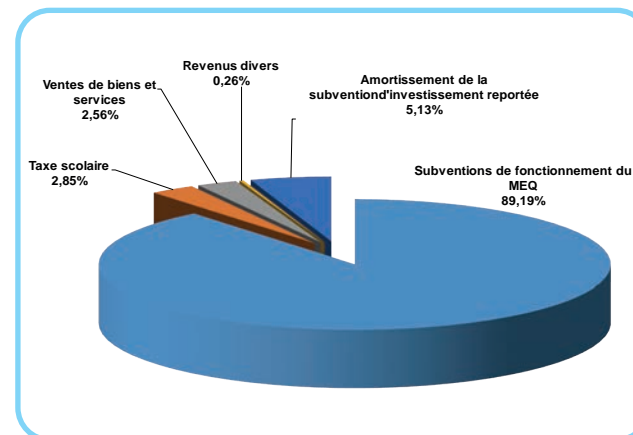
	2020-2021	2019-2020 (redressé)
Subvention de fonctionnement du MEQ	25 792 712 \$	21 829 146 \$
Subvention d'investissement	2 266 \$	9 975 \$
Autres subventions et contributions	23 980 \$	21 394 \$
Taxe scolaire	824 917 \$	1 602 208 \$
Droits de scolarité et frais de scolarisation	2 478 \$	7 684 \$
Ventes de biens et services	740 510 \$	639 555 \$
Revenus divers	47 056 \$	85 680 \$
Amortissement de la subvention d'investissement	1 483 595 \$	1 367 905 \$
TOTAL DES REVENUS	28 917 514 \$	25 563 547 \$

Charges

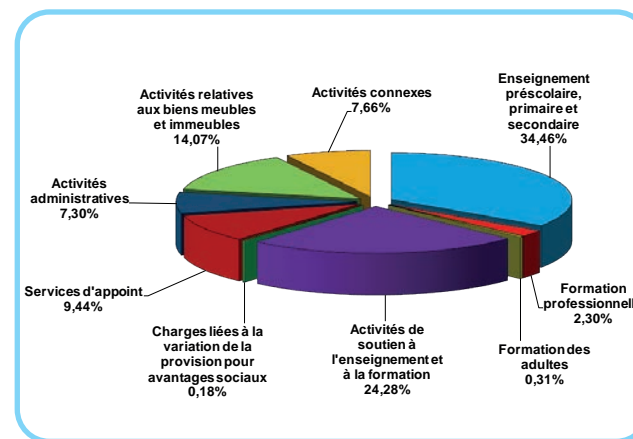
	2020-2021	2019-2020 (redressé)
Activités d'enseignement et de formation	10 734 367 \$	10 340 287 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	7 032 477 \$	6 812 633 \$
Services d'appoint	2 734 310 \$	2 464 232 \$
Activités administratives	2 114 848 \$	2 100 971 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	4 074 747 \$	3 372 294 \$
Activités connexes	2 217 024 \$	788 968 \$
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	50 977 \$	10 749 \$
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	0 \$	(146 013) \$
TOTAL DES DÉPENSES	28 958 750 \$	25 744 121 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	*(41 236) \$	*(180 574) \$

*Déficit autorisé par le MEQ

Sommaire des revenus



Sommaire des charges



État de la situation financière 2020-2021

Actifs financiers

	2020-2021	2019-2020 (redressé)
Encaisse	3 321 040 \$	1 079 242 \$
Subvention de fonctionnement à recevoir	4 229 034 \$	3 596 133 \$
Subvention d'investissement à recevoir	27 599 102 \$	27 115 960 \$
Taxe scolaire à recevoir	55 703 \$	181 640 \$
Débiteurs	244 394 \$	280 737 \$
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	35 449 273 \$	32 253 712 \$

Passifs

Créditeurs et frais courus à payer	3 852 675 \$	2 402 682 \$
Subvention d'investissement reportée	26 217 134 \$	25 313 852 \$
Revenus perçus d'avance	82 021 \$	112 715 \$
Provision pour avantages sociaux	1 004 335 \$	953 357 \$
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	27 307 863 \$	25 577 284 \$
Autres passifs	162 980 \$	155 570 \$
TOTAL DES PASSIFS	58 627 008 \$	54 515 460 \$

Actifs financiers nets (dette nette)

	(23 177 735) \$	(22 261 748) \$
--	-----------------	-----------------

Actifs non financiers

	2020-2021	2019-2020 (redressé)
Immobilisations corporelles	26 161 824 \$	25 230 938 \$
Charges payées d'avance	678 909 \$	735 044 \$
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	26 840 733 \$	25 965 982 \$
EXCÉDENT ACCUMULÉ	3 662 998 \$	3 704 234 \$

État de l'excédent accumulé

	2020-2021	2019-2020 (redressé)
Excédent accumulé au début déjà établi	3 723 651 \$	3 904 225 \$
Redressement avec retraitement des exercices antérieurs	(19 417) \$	(19 417) \$
SOLDE REDRESSÉ	3 704 234 \$	3 884 808 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	(41 236) \$	(180 574) \$
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	3 662 998 \$	3 704 234 \$

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs

Total des heures rémunérées

	Avril 2020 à mars 2021			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
Personnel d'encadrement	28 952	N/A	28 952	19
Personnel professionnel	31 010	33	31 043	26
Personnel enseignant	176 671	331	177 002	221
Personnel de bureau, technicien et assimilé	124 608	229	124 837	125
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	47 033	202	47 235	51
Total	408 274	795	409 069	442

Le Centre de services scolaire des Îles met tout en œuvre afin de se conformer à la cible d'heures établie dans le cadre de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs (LGCE).

À noter que certaines heures additionnelles ont été réalisées compte tenu du taux d'absentéisme plus élevé.

Contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2021

	Nombre	Valeur
Contrats de services avec une personne physique ¹	3	97 010 \$
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique ²	6	208 620 \$
Total des contrats de services	9	305 630 \$

Divulgaration d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Aucune divulgation ni communication de renseignements, telles qu'elles sont définies dans la Loi, ne se sont produites au cours de l'année 2020-2021.

1. Une personne physique, qu'elle soit en affaires ou non

2. Inclut les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation

Intimidation et violence

En conformité avec l'article 200 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) et le Règlement sur la procédure d'examen des plaintes du Centre de services scolaire des Îles, chacune des écoles primaires, secondaire et le Centre FGA-FP a élaboré et mis en œuvre son plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école et a procédé à la révision de son code de vie. Toute plainte ou référence à des actes d'intimidation ou de violence est traitée avec rigueur et efficacité.

Par « INTIMIDATION », on entend : tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace (textos, photos, vidéos, messages), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Par « VIOLENCE », on entend : toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos, notes, etc.), physique (coups, blessures), psychologique (menaces, dénigrement, rumeurs, exclusion) ou sexuelle (propos ou comportements déplacés, gênants, humiliants, etc.), exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

INTERVENTIONS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES ÎLES

Les interventions mises en place par l'ensemble de nos écoles s'appuient sur les recherches récentes. Il s'agit des mesures suivantes :

- rencontre des parents de l'auteur d'un acte d'intimidation ou de violence, de la victime et des témoins;
- protection accordée aux victimes et aux témoins, selon le cas;
- mesures réparatrices imposées aux auteurs d'actes d'intimidation ou de violence, dossier de l'agresseur transmis au personnel professionnel de l'école (psychologue, agent de réadaptation) ou à un partenaire;
- demande d'engagement formel à ne pas récidiver de la part de l'élève auteur des actes d'intimidation ou de violence.

Les suspensions à l'interne et à l'externe ont été peu nombreuses, car elles nuisent à la réussite scolaire. Lorsque de courtes suspensions ont été imposées, un protocole de retour à l'école a été prévu. Aucun élève du CSS n'a été expulsé. Toutefois, deux situations au secondaire ont fait l'objet d'une demande de collaboration de la part de la Sûreté du Québec.

Tableau compilation intimidation-violence

NOTE IMPORTANTE AU LECTEUR :

La légende de ce tableau fait référence à la proportion des actes recensés parmi les actes déclarés. Exemple : Une école a recensé cinq actes d'intimidation ou de violence dans une année donnée. Parmi ceux-ci, quatre sont de nature violence physique. Puisque 4/5 représente 80 % des actes déclarés, la légende commande de déclarer la mention « très souvent » à la catégorie Violence physique. Or, dans la réalité de cette école, seulement 4 événements de violence physique ont réellement eu lieu. Il importe que le lecteur soit conscient de cette importante nuance pour bien comprendre le tableau ci-dessous.

Nature des événements d'intimidation et de violence dans les écoles

ÉCOLE	INTIMIDATION				VIOLENCE				PROPORTION des interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès de la protectrice de l'élève
	PHYSIQUE	VERBALE	ÉCRITE	ÉLECTRONIQUE (cyberagression)	PHYSIQUE	VERBALE	ÉCRITE	ÉLECTRONIQUE (cyberagression)	
Polyvalente	Aucun	Assez souvent	Rarement	Parfois	Assez souvent	Aucun	Aucun	Aucun	Aucune
Centrale	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.								
NDS	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.								
Saint-Pierre	Parfois	Assez souvent	Aucun	Aucun	Souvent	Assez souvent	Aucun	Aucun	Aucune
Stella-Maris	Aucun	Assez souvent	Aucun	Aucun	Souvent	Aucun	Aucun	Aucun	Aucune
Aux Iris	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Souvent	Souvent	Aucun	Aucun	Aucune
Centre FGA-FP	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucune

LÉGENDE

Jamais = Aucun

Rarement = moins de 10 % d'événements déclarés

Parfois = 10 % et plus, mais moins de 20 % d'événements déclarés

Assez souvent = 20 % et plus, mais moins de 50 % d'événements déclarés

Souvent = 50 % et plus, mais moins de 75 % d'événements déclarés

Très souvent = 75 % et plus

Investissements et travaux majeurs

Réfection des finis intérieurs et système mécanique - École Centrale	1 234 722 \$
Réfection des entrées extérieures - Polyvalente	175 813 \$
Mise à niveau des systèmes et aménagement - Polyvalente	100 142 \$
Réfection du parement extérieur phase 2 - Polyvalente	23 802 \$
Réfection de la toiture - CAP - Polyvalente	18 592 \$
Terrassement et bordure stationnement - École Stella-Maris	17 496 \$
Remplacement du système de ventilation - Piscine	16 629 \$
Travaux de structure et aire de dépôt - Centre administratif	15 854 \$
Mise à niveau contrôleur - Piscine	15 827 \$
Détecteurs de monoxyde de carbone - Polyvalente	13 361 \$
Mise à niveau du contrôleur Honeywell - Polyvalente	11 420 \$
Réfection des finis plancher - École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	8 537 \$
Remplacement des fontaines d'eau - École Saint-Pierre	7 765 \$
Installation télévisions au gymnase - Polyvalente	7 560 \$
Détecteurs de monoxyde de carbone - École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	6 948 \$
Remplacement des fontaines d'eau - Polyvalente	6 833 \$
Mise à niveau de conduites sous-dalles - École Stella-Maris	5 860 \$
Désamiantage de calorifuges - Écoles primaires	5 295 \$
Zonage des accès à l'école - École Saint-Pierre	4 667 \$
Remplacement des fontaines d'eau - École Centrale	4 650 \$
Remplacement des fontaines d'eau - École aux Iris	3 976 \$
Détecteurs de monoxyde de carbone - École Saint-Pierre	3 741 \$
Remplacement des fontaines d'eau - École Stella-Maris	3 639 \$
Détecteurs de monoxyde de carbone - École aux Iris	2 672 \$
Réfection partielle clôture extérieure - École Centrale	2 557 \$
Remplacement des fontaines d'eau - École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	2 245 \$
Installation laveuse-sécheuse - École aux Iris	2 014 \$
Installation laveuse-sécheuse - École Centrale	2 012 \$
Réfection partielle clôture extérieure - École Stella-Maris	1 579 \$

Indices d'état des bâtiments

À noter : Le Centre FGA-FP, le centre administratif et la Piscine régionale des Îles sont inclus dans la Polyvalente.

	2018 - 2019	2019 - 2020	2020 - 2021
Aux Iris	A	A	A
NDSC	A	A	A
Stella-Maris	A	A	A
Centrale	A	A	B
Saint-Pierre	A	A	A
Polyvalente	B	B	B
Objectif PEVR			
Cote A ou B	100 %	100 %	100 %

LÉGENDE :

A = Très bon D = Mauvais
 B = Bon E = Très mauvais
 C = Satisfaisant

En 2020-2021, plus de 1,7 M\$ ont été accordés en contrats pour réaliser différents projets dans les écoles et centres.

Ce montant s'ajoute aux 615 000 \$ investis tout au cours de l'année pour assurer l'entretien des bâtiments.

Répartition des services éducatifs entre les écoles et le CFGA-CFP⁽¹⁾

Services d'enseignement offerts :

Préscolaire 5 ans Enseignement primaire	DANS TOUTES NOS ÉCOLES PRIMAIRES
Enseignement en orthopédagogie	DANS TOUTES NOS ÉCOLES ET CFGA-CFP
Formation professionnelle	CFP
Enseignement secondaire	POLYVALENTE ET CFGA
PFAE ⁽²⁾	POLYVALENTE
Programme DIMS et DIP ⁽³⁾	POLYVALENTE
Passe-Partout	VOLET PARENTS : DANS TOUTES NOS ÉCOLES VOLET ÉLÈVES : TOUTES LES ÉCOLES SAUF NDSC
Préscolaire 4 ans - Maternelles 4 ans	NDSC ET STELLA-MARIS

⁽¹⁾ CFGA : Centre de formation générale des adultes
CFP : Centre de formation professionnelle

⁽²⁾ Programmes de formation axée sur l'emploi :
Formation préparatoire au travail (FPT);
Formation menant à l'obtention d'un certificat à un métier semi-spécialisé (FMSS)

Services éducatifs complémentaires offerts :

Orthophonie Psychologie Éducation spécialisée Services de préposé (selon les besoins) AVSEC ⁽⁴⁾ SRSE ⁽⁵⁾ Ressources documentaires ⁽⁶⁾ Santé scolaire Psychoéducation Travail social / Rééducation des comportements	DANS TOUTES NOS ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRE
Services de garde	DANS TOUTES NOS ÉCOLES PRIMAIRES
Travaux pratiques (laboratoires sciences et technologies)	POLYVALENTE

⁽³⁾ DIMS : Déficience intellectuelle moyenne à sévère
DIP : Déficience intellectuelle profonde

⁽⁴⁾ AVSEC : Animation à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire

⁽⁵⁾ SRSE : Services régionaux de soutien et d'expertise :
- Difficulté d'apprentissage primaire et secondaire
- Déficience langagière et déficience auditive
- Déficience intellectuelle et troubles du spectre de l'autisme
- Troubles de l'ordre de la psychopathologie
- Service suprarégional en déficience visuelle

⁽⁶⁾ Avec prêt de service pour les écoles primaires



Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction et à la réalisation de ce rapport annuel pour leur précieuse collaboration.

Photographies couvert 1 et 4 : Annie Chevrier, école Aux Iris

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES ÎLES

1419, chemin de l'Étang-du-Nord, L'Étang du Nord (Québec) G4T 3B9

Téléphone : 418 986-5511

Télécopieur : 418 986-3552

csdesiles.qc.ca



ANNEXE 1
TABLEAU SYNTHÈSE DES OBJECTIFS DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE
(PEVR) 2018-2022

Centre
de services scolaire
des îles

Québec 

TABLEAU SYNTHÈSE DES OBJECTIFS DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR) 2018-2022

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES ÎLES

OBJECTIFS CSSÎ - AXE 1

OBJECTIF 1.1.1.1 | Élèves à risque au préscolaire et primaire

INDICATEUR

NOMBRE D'ÉCOLES QUI ONT UN PORTRAIT COMPLET DES ÉLÈVES PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS EN LITTÉRATIE, EN NUMÉRATIE ET/OU COMPORTEMENTALES, AU PRÉSCOLAIRE ET AU PRIMAIRE

CIBLE 2022



RÉSULTAT ACTUEL



OBJECTIF 1.1.1.2 | Mesures de soutien

INDICATEUR

NOMBRE D'ÉCOLES QUI AURONT REÇU DES MESURES DE SOUTIEN POUR METTRE EN OEUVRE DES PRATIQUES ÉDUCATIVES ET PÉDAGOGIQUES EFFICACES

CIBLE 2022



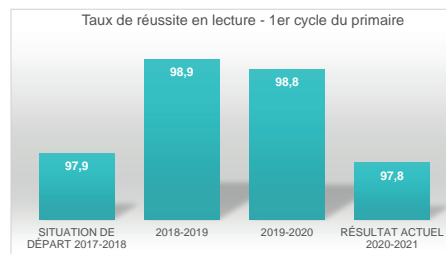
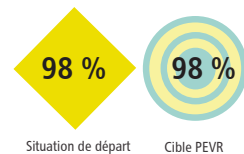
RÉSULTAT ACTUEL



OBJECTIF 1.1.1.2 | Taux de réussite

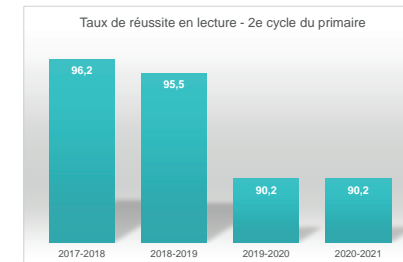
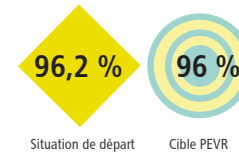
Taux de réussite en lecture

| 1^{er} cycle du primaire



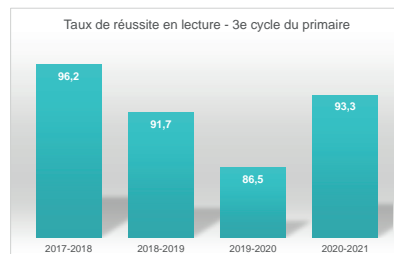
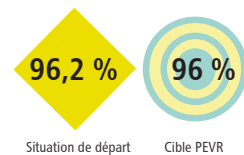
Taux de réussite en lecture

| 2^e cycle du primaire



Taux de réussite en lecture

| 3^e cycle du primaire



Taux de réussite en lecture

| 1^{er} cycle du secondaire

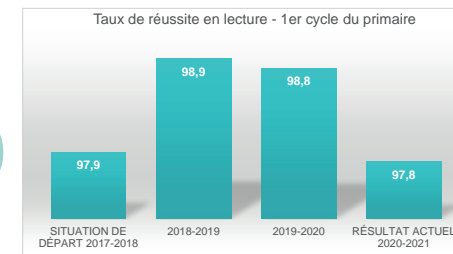
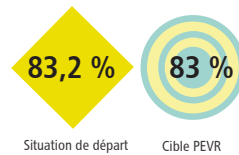


TABLEAU SYNTHÈSE DES OBJECTIFS DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR) 2018-2022

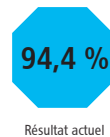
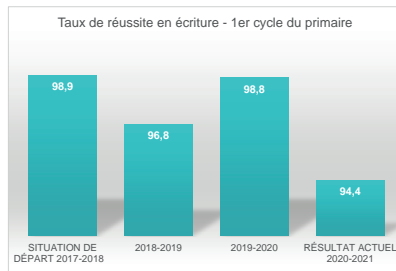
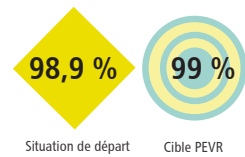
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES ÎLES

OBJECTIFS CSSÎ - AXE 1

OBJECTIF 1.1.1.2 | Taux de réussite (suite)

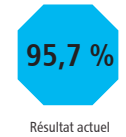
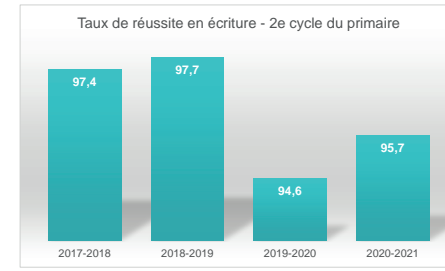
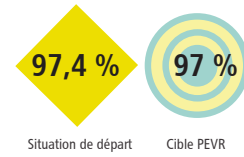
Taux de réussite en écriture

| 1^{er} cycle du primaire



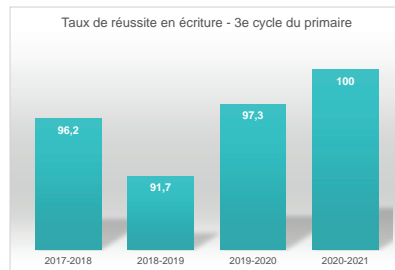
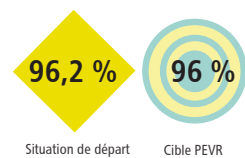
Taux de réussite en écriture

| 2^e cycle du primaire



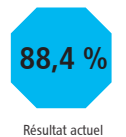
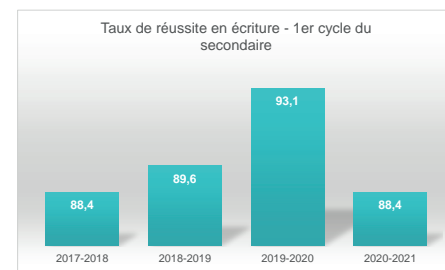
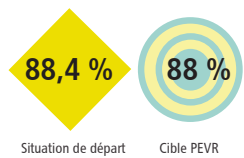
Taux de réussite en écriture

| 3^e cycle du primaire



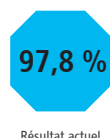
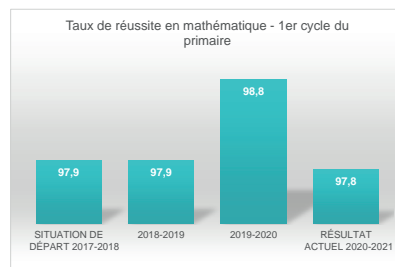
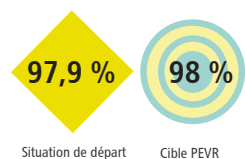
Taux de réussite en écriture

| 1^{er} cycle du secondaire



Taux de réussite en mathématique

| 1^{er} cycle du primaire



Taux de réussite en mathématique

| 2^e cycle du primaire

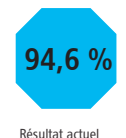
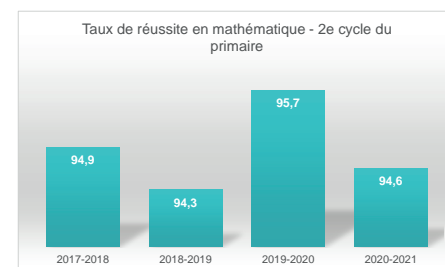
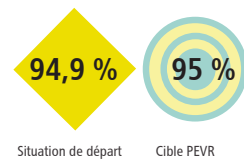


TABLEAU SYNTHÈSE DES OBJECTIFS DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR) 2018-2022

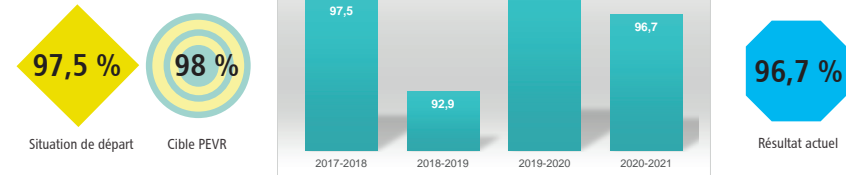
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES ÎLES

OBJECTIFS CSSÎ - AXE 1

OBJECTIF 1.1.1.2 | Taux de réussite (suite)

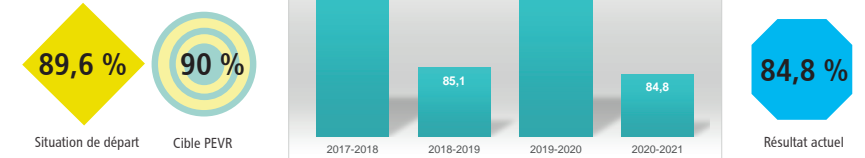
Taux de réussite en **mathématique**

| 3^e cycle du primaire



Taux de réussite en **mathématique**

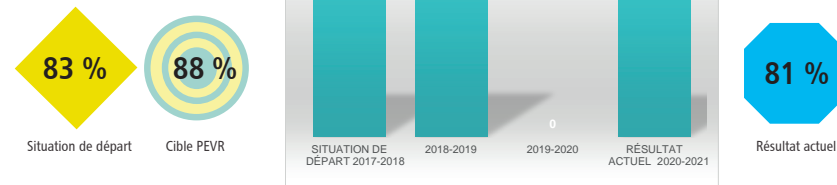
| 1^{er} cycle du secondaire



OBJECTIF 1.2.1.1 | Moyennes des résultats (En raison de la fermeture des écoles au printemps 2020, les moyennes ne sont pas disponibles pour la fin de l'année 2019-2020)

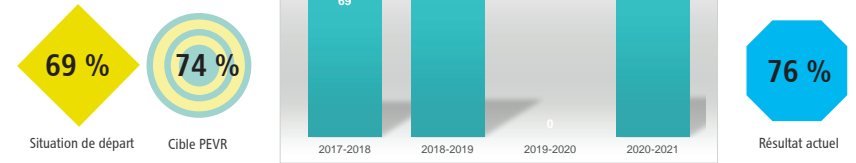
Moyennes des résultats en **lecture**

| 1^{er} cycle du primaire



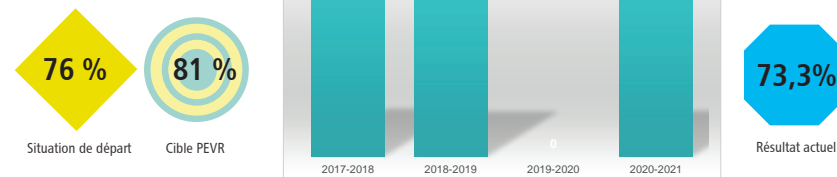
Moyennes des résultats en **lecture**

| 2^e cycle du primaire



Moyennes des résultats en **lecture**

| 3^e cycle du primaire



Moyennes des résultats en **lecture**

| 1^{re} secondaire

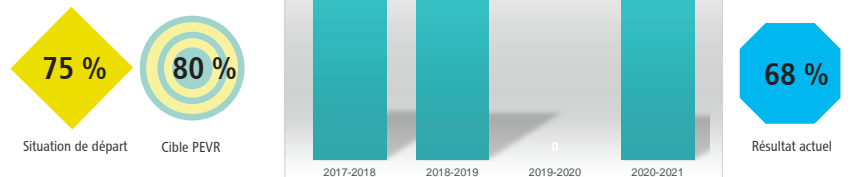


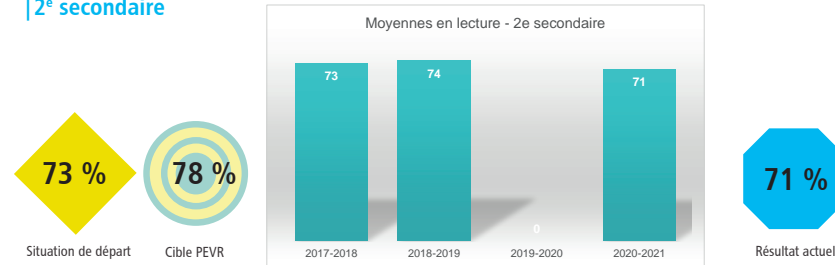
TABLEAU SYNTHÈSE DES OBJECTIFS DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR) 2018-2022

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES ÎLES

OBJECTIF 1.2.1.1 | Moyennes des résultats (En raison de la fermeture des écoles au printemps 2020, les moyennes ne sont pas disponibles pour la fin de l'année 2019-2020)

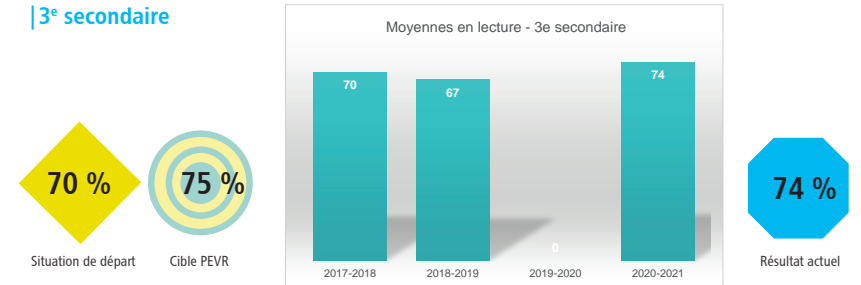
Moyennes des résultats en lecture

|2^e secondaire



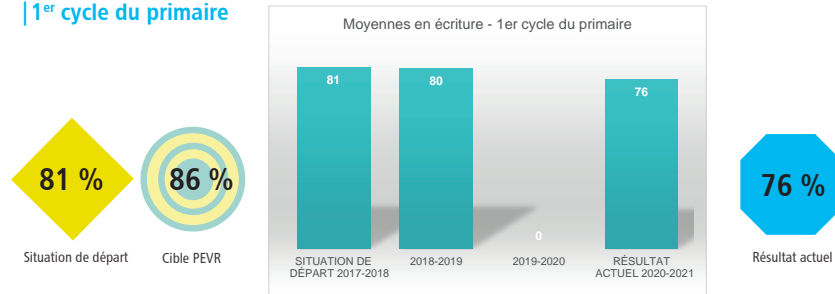
Moyennes des résultats en lecture

|3^e secondaire



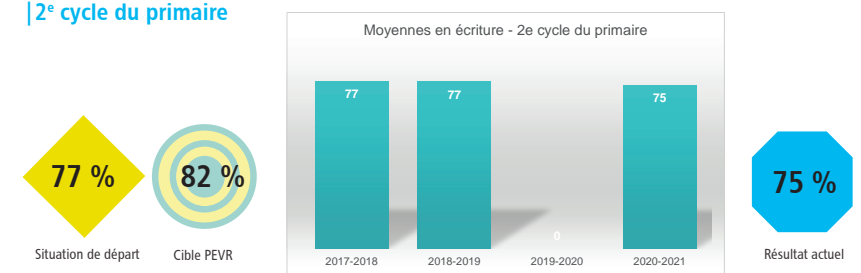
Moyennes des résultats en écriture

|1^{er} cycle du primaire



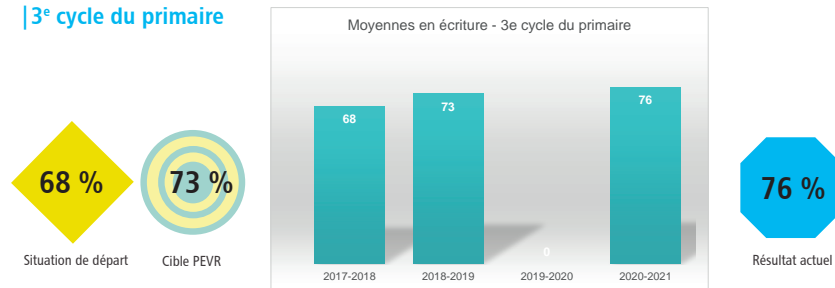
Moyennes des résultats en écriture

|2^e cycle du primaire



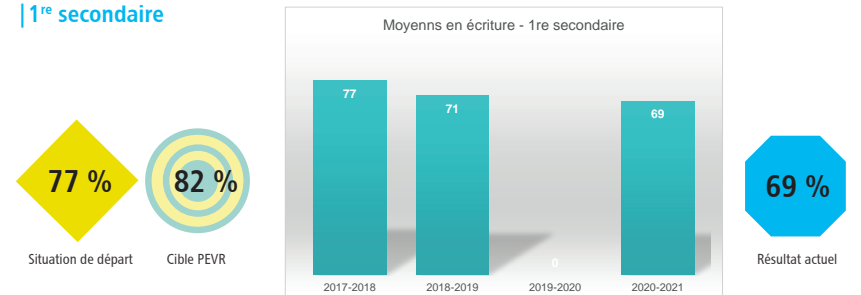
Moyennes des résultats en écriture

|3^e cycle du primaire



Moyennes des résultats en écriture

|1^{re} secondaire



◆ Situation de départ
 ◎ Cible du PEVR
 ■ Résultat actuel

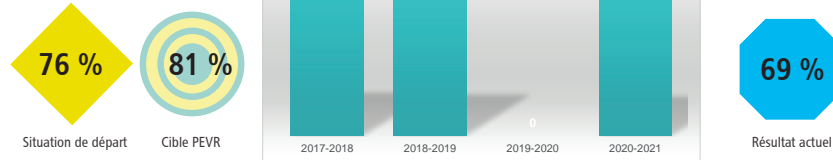
TABLEAU SYNTHÈSE DES OBJECTIFS DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR) 2018-2022

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES ÎLES

OBJECTIF 1.2.1.1 | Moyennes des résultats (En raison de la fermeture des écoles au printemps 2020, les moyennes ne sont pas disponibles pour la fin de l'année 2019-2020)

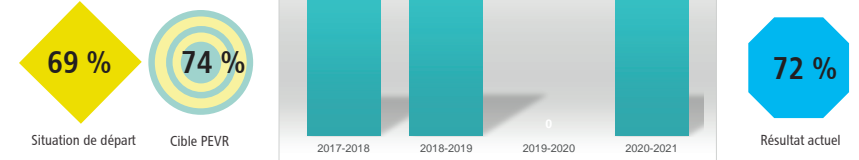
Moyennes des résultats en écriture

| 2^e secondaire



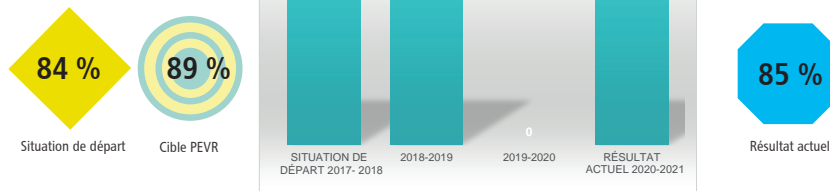
Moyennes des résultats en écriture

| 3^e secondaire



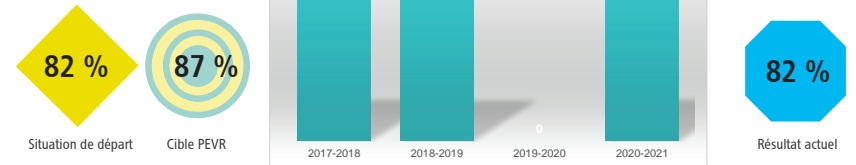
Moyennes des résultats en mathématique

| 1^{er} cycle du primaire



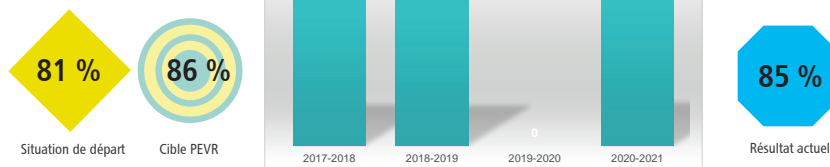
Moyennes des résultats en mathématique

| 2^e cycle du primaire



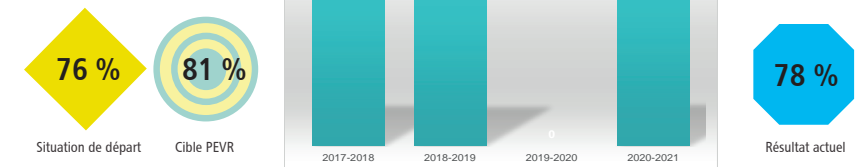
Moyennes des résultats en mathématique

| 3^e cycle du primaire



Moyennes des résultats en mathématique

| 1^{re} secondaire



◆ Situation de départ

◎ Cible du PEVR

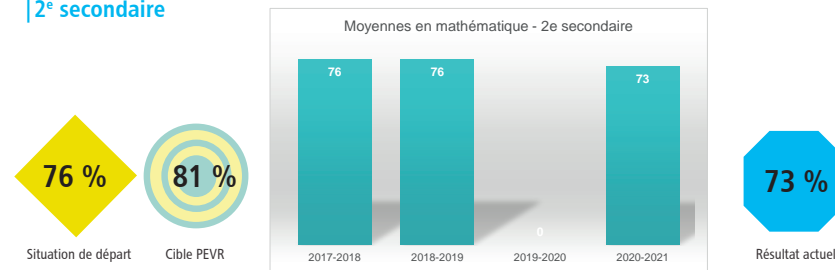
◈ Résultat actuel

TABLEAU SYNTHÈSE DES OBJECTIFS DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR) 2018-2022

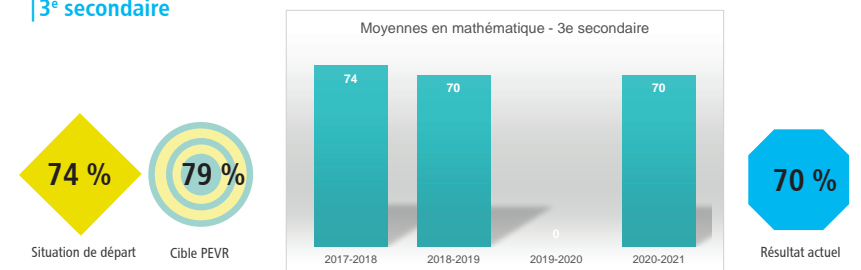
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES ÎLES

OBJECTIF 1.2.1.1 | Moyennes des résultats (En raison de la fermeture des écoles au printemps 2020, les moyennes ne sont pas disponibles pour la fin de l'année 2019-2020)

Moyennes des résultats en **mathématique** |2^e secondaire



Moyennes des résultats en **mathématique** |3^e secondaire



OBJECTIF 1.2.2.1 | Diversifier l'offre de services - Orientation nationale du MEQ

INDICATEUR

NOMBRE ET DIVERSITÉ DES ACTIVITÉS OFFERTES POUR UNE MEILLEURE MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE, EN COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES CONCERNÉS

CIBLE 2022

Offre de service diversifiée pour la maîtrise de la langue française, en collaboration avec les partenaires

RÉSULTAT ACTUEL

Bilan à venir

OBJECTIFS CSSÎ - AXE 2

OBJECTIF 2.1.1.1 | Soutenir la mise en oeuvre de projets stimulants et actifs

INDICATEUR

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS QUI ONT REÇU DU SOUTIEN

CIBLE 2022



RÉSULTAT ACTUEL



NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES QUI ONT DÉPOSÉ UN PROJET STIMULANT ACTIF PAR ANNÉE DU PEVR EN LIEN AVEC LEUR PROJET ÉDUCATIF



NIVEAU (TAUX) DE MOTIVATION DES ÉLÈVES À VENIR À L'ÉCOLE

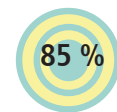


TABLEAU SYNTHÈSE DES OBJECTIFS DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR) 2018-2022 CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES ÎLES

OBJECTIF 2.2.1.1 | Utilisation responsable, éthique et adéquate des technologies de l'information et des saines habitudes alimentaires

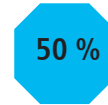
INDICATEUR

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES QUI ONT RÉALISÉ DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES AU REGARD D'UNE UTILISATION RESPONSABLE, ÉTHIQUE ET ADÉQUATE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES SAINES HABITUDES ALIMENTAIRES, AUPRÈS DE TOUS LES ÉLÈVES, ET DES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION AUPRÈS DES PARENTS

CIBLE 2022



RÉSULTAT ACTUEL



OBJECTIF 2.2.2.1 | Élèves qui bougent 60 minutes par jour - Orientation nationale du MEQ

INDICATEUR

NOMBRE D'ÉLÈVES DU PRIMAIRE QUI BOUGENT 60 MINUTES PAR JOUR

CIBLE 2022



RÉSULTAT ACTUEL



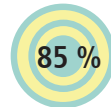
Cette donnée reste à valider

OBJECTIF 2.3.1.1 | Satisfaction des parents au regard des modalités de communication et d'accompagnement en soutien à la réussite scolaire

INDICATEUR

TAUX DE SATISFACTION DES PARENTS AU REGARD DES MODALITÉS DE COMMUNICATION ET D'ACCOMPAGNEMENT OFFERTES PAR L'ÉCOLE, LE CENTRE ET LE CSSÎ

CIBLE 2022



RÉSULTAT ACTUEL



Sondage à venir

OBJECTIF 2.4.1.1 | Contribuer à mieux servir les élèves du territoire

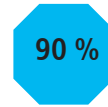
INDICATEUR

NOMBRE DE PARTENARIATS QUI CONTRIBUENT À MIEUX SERVIR LES ÉLÈVES (SERVICES COMPLÉMENTAIRES À L'OFFRE DE SERVICES DU CSSÎ)

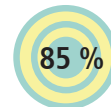
CIBLE 2022



RÉSULTAT ACTUEL



TAUX DE SATISFACTION DES GESTIONNAIRES SCOLAIRES, DU PERSONNEL CONCERNÉ, DES PARENTS ET DES PARTENAIRES QUANT AUX LIENS DE COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES



Sondage à venir

TABLEAU SYNTHÈSE DES OBJECTIFS DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR) 2018-2022 CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES ÎLES

OBJECTIFS CSSÎ - AXE 3

OBJECTIF 3.1.1.1 | Promouvoir la vision de l'organisation auprès de tous les employés, des parents et des partenaires

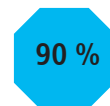
INDICATEUR

NOMBRE D'**EMPLOYÉS** QUI ONT ÉTÉ INFORMÉS DE LA VISION DU CSSÎ

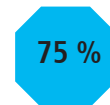
CIBLE 2022



RÉSULTAT ACTUEL



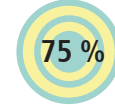
NOMBRE DE **PARENTS** QUI ONT ÉTÉ INFORMÉS DE LA VISION DU CSSÎ



NIVEAU (TAUX) DE CONNAISSANCE DES PRIORITÉS CONTENUES DANS LE PEVR DU CSSÎ CHEZ LES **EMPLOYÉS**



NIVEAU (TAUX) DE CONNAISSANCE DES PRIORITÉS CONTENUES DANS LE PEVR DU CSSÎ CHEZ LES **PARENTS**



OBJECTIF 3.2.1.1 | Implanter des équipes collaboratives actives et performantes

INDICATEUR

ÉCHELLE DE PERFORMANCE DES ÉQUIPES COLLABORATIVES ACTIVES ET EFFICACES (CHEMINEMENT VERS L'AMÉLIORATION DES ÉCOLES EN CAP)

CIBLE 2022



RÉSULTAT ACTUEL



OBJECTIF 3.2.2.1 | Déployer des démarches d'accompagnement

INDICATEUR

NOMBRE D'ÉQUIPES-ÉCOLES ET ÉQUIPES-CENTRES QUI BÉNÉFICIENT DE DÉMARCHES D'ACCOMPAGNEMENT CENTRÉES SUR LES PRATIQUES ÉDUCATIVES ET PÉDAGOGIQUES EFFICACES

CIBLE 2022



RÉSULTAT ACTUEL



TABLEAU SYNTHÈSE DES OBJECTIFS DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR) 2018-2022 CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES ÎLES

OBJECTIF 3.2.3.1 | Bonifier les modalités d'accueil et d'intégration professionnelle des nouveaux employés

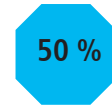
INDICATEUR

TAUX DE NOUVEAUX EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRES DES MODALITÉS D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION

CIBLE 2022

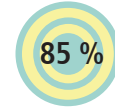


RÉSULTAT ACTUEL



60 % secondaire | 40 % primaire

TAUX DE SATISFACTION DES NOUVEAUX EMPLOYÉS À L'ÉGARD DES MODALITÉS D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION



Sondage à venir